Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 95 (2023)

Heft: 3

Artikel: Frimoup : l'ambitieux projet de l'habitat d'utilité publique à Fribourg

Autor: Gauch, Jean-Pierre

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1049679

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

FRIMOUP : L'AMBITIEUX PROJET DE L'HABITAT D'UTILITÉ PUBLIQUE À FRIBOURG

JEAN-PIERRE GAUCH
PRÉSIDENT DE FRIMOUP
FRIMOUP.CH

Dans le paysage évolutif de l'habitat en Suisse, le canton de Fribourg a vu naître une initiative majeure : Frimoup. Institué le 5 novembre 2019, ce Groupement des maîtres d'ouvrage d'utilité publique s'est engagé à promouvoir un logement durable et accessible pour tous.

L'émergence du Covid-19 a bouleversé le monde entier, et Frimoup n'a pas été épargné. Ses premiers pas ont été marqués par l'impossibilité d'organiser des rencontres, des manifestations, des débats publics, des ateliers – des activités cruciales pour toute entité naissante. Mais ce n'était qu'un des défis. A Fribourg, la fondation de coopératives de logement se heurte à un mur bureaucratique et réglementaire. Le canton ne dispose pas d'une politique du logement robuste qui offre des droits de superficie ou d'autres incitations pour faciliter la création de coopératives. Cela a rendu le terrain encore plus difficile à naviguer pour les défenseurs de l'habitat d'utilité publique.

Dans ce contexte complexe, Frimoup s'est armé d'une série d'objectifs ambitieux :

Positionnement stratégique : En devenant l'interlocuteur privilégié des collectivités, Frimoup assure que la voix des MOUP est entendue lors de débats clés.

Représentation : L'importance de défendre les intérêts des membres ne peut être sous-estimée, en particulier dans les discussions sur les grands projets d'urbanisme.

Promotion : La visibilité est cruciale. Frimoup vise à faire connaître les MOUP, non seulement parmi les acteurs immobiliers, mais aussi dans la société en général.

Collaboration : L'accent est mis sur les échanges entre MOUP, le développement des synergies et le soutien aux nouvelles initiatives.

Liaison et sensibilisation : Frimoup joue un rôle crucial en sensibilisant à la nécessité de logements abordables et en servant de relais à l'échelle nationale.

La coopérative : une solution impérative pour tous

La création de coopératives de logement est plus qu'une question d'urbanisme ou de politique du logement ; c'est un impératif sociétal. Pour les familles qui grandissent et aspirent à la sécurité et à la stabilité, ainsi que pour les personnes âgées qui recherchent des habitats adaptés et sécurisés, les coopératives se présentent comme une lueur d'espoir. Dans un contexte où les taux d'intérêts hypothécaires sont en hausse, les coûts du logement peuvent rapidement devenir prohibitifs pour de nombreuses personnes, mettant ainsi à mal le rêve d'un chez-soi. Les coopératives, avec leur structure unique centrée sur la communauté et non sur le profit, offrent des logements de qualité à des loyers abordables. Ces logements répondent à des normes élevées en termes d'espace, de sécurité et d'accessibilité, garantissant ainsi une qualité de vie améliorée pour ses résidents.

Avec un Frimoup renforcé et une politique de logement bien pensée, le canton de Fribourg a l'opportunité de renverser la tendance actuelle. Au lieu d'être perçu comme un canton avec un nombre insuffisant de coopératives, il pourrait être reconnu comme un leader innovant dans le domaine de l'habitat coopératif. Cela améliorerait non seulement la vie de ses résidents, mais renforcerait également son image et son attrait en tant que région progressive, centrée sur le bien-être de sa population. Il est temps que Fribourg embrasse pleinement le potentiel des coopératives et réaffirme son engagement envers le bien-être et la prospérité de tous ses citoyens.

Le canton de Fribourg est à un carrefour. Avec le bon soutien, une politique de logement robuste pourrait voir le jour, catalysée par des acteurs déterminés comme Frimoup. A mesure que le canton évolue, Frimoup, avec ses partenaires et membres, continuera à jouer un rôle déterminant dans la façon dont les Fribourgeois vivent, travaillent et prospèrent. Il ne s'agit pas seulement de bâtiments ou de logements, mais de bâtir une communauté solide, soudée et durable pour les générations futures. ■